

[Actualité](#) | [France](#)

Utilisés en Grande-Bretagne, les radars leurres pourraient voir le jour en France

ANGÉLIQUE NÉGRONI.

Publié le 29 juin 2007

Actualisé le 29 juin 2007 : 08h25

De nombreuses pistes sont explorées pour augmenter l'efficacité des équipements.

ILS SONT devenus l'obsession des automobilistes. Une hantise appelée à durer. Les radars, qui ont fait chuter le nombre de tués depuis leur installation en 2003, vont non seulement être plus nombreux dans les prochaines années, mais de nouveaux modèles pourraient voir le jour, inspirés de procédés en vigueur à l'étranger. L'Angleterre, qui a installé ses premiers radars en 1992 et en compte 6 000, a recours aux leurres. Des cabines vides installées en bordure de route produisent le même effet que si elles abritaient un radar : incapable de savoir s'il va se faire flasher, l'automobiliste ralentit. En vingt-cinq ans, le nombre de morts sur les routes britanniques a chuté de moitié, passant de 6 000 en 1980 à 3 200 en 2005. Un autre système est efficace aux Pays-Bas : installés au début et à la fin d'une section de route, des radars mesurent la vitesse moyenne de l'automobiliste.

Surveillance aux feux rouges

Pour l'heure, la France poursuit l'installation de radars mobiles et automatiques. Fin 2007, leur nombre atteindra les 2 000. En parallèle, des orientations nouvelles sont au programme pour peaufiner le dispositif. Dans les prochains mois, davantage de radars seront installés dans les agglomérations, où la circulation est particulièrement meurtrière.

Sur le plan technique, ils devraient être plus performants. Pour les machines automatiques, les services de l'Etat recherchent une meilleure qualité d'image. Cette amélioration contribuerait à réduire le taux d'infractions mises au rebut et estimé à 30 %. L'an prochain, davantage de radars seront retournés pour flasher, outre les voitures, l'arrière des deux-roues qui, à présent, échappent à ce genre de contrôle.

Enfin, deux sortes de dispositifs en expérimentation devraient faire leur apparition : les radars aux feux rouges et ceux destinés à contrôler le respect des distances de sécurité. Quant aux radars embarqués dans des véhicules en circulation, nombre d'associations les réclament. Mais l'adoption d'une telle mesure n'est pas à l'ordre du jour.

LE FIGARO · fr[Actualité](#) · [Economie](#) · [Sports](#) · [Culture Loisirs](#) · [Madame](#) · [Immobilier](#) · [Emploi](#) · [Pratique](#)[INDEX](#)[Les flux RSS du Figaro.fr](#)